

MISSIONS

Le CMP accueille les enfants et leurs familles pour un premier temps d'écoute, d'évaluation et d'orientation. Des soins adaptés peuvent ensuite être proposés.

L'accès au CMP se fait sur rendez-vous, à votre initiative ou sur orientation d'un professionnel (médecin, école, etc.).

Le CMP collabore avec les partenaires médico-sociaux, scolaires et associatifs pour un suivi coordonné.

L'Hôpital de Jour accueille des enfants présentant des troubles importants ayant un impact sur leur développement, leur vie sociale, familiale ou scolaire. Toute demande d'admission doit être faite par le ou les représentants légaux. Il leur sera demandé d'être présents aux consultations et de fournir une Carte Vitale et une attestation de mutuelle le cas échéant.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Elle est constituée de plusieurs professionnels, aux compétences diverses, complémentaires et adaptées à la particularité des situations des personnes

- Médecin psychiatre
- Psychologue
- Cadre de santé
- Infirmiers
- Rééducateur
- Psychomotricienne
- Ergothérapeute
- Assistante sociale
- Assistante médico-administrative

ACCUEIL

Permanence téléphonique
du lundi au vendredi de 9h à 17h

En dehors de ces horaires et le week-end,
laissez un message sur le répondeur
ou **contactez l'UAO : 05 45 67 58 00**

CONTACTS

CMP/HdJ Le Grand Essart

2 rue Charles Péguy
16000 ANGOULÊME
charles.peguy@ch-claudel.fr
Tél : 05 45 61 72 46

CMP/HdJ Patipata

37 rue Léonce Guimberteau
16000 ANGOULÊME
hjguimberteau@ch-claudel.fr
Tél : 05 45 25 10 40

CHC
EPSM CHARENTE

PÔLE
SANTÉ
MENTAL
ENFANTS & ADOS

© Service communication CHCC - Mars 2025

3-8 ANS

ANGOULÊME

**Centre
Médico
Psychologique
Hôpital
de jour**

REPÉRER
PRENDRE
EN CHARGE
ORIENTER

Communes desservies par le CMP et l'HdJ d'Angoulême

COMMUNES DESSERVIES PAR LE CMP/HdJ Le Grand Essart :

Asnières sur Nouère, Balzac, Champmillon, Douzat, Fléac, Gond Pontouvre, Hiersac, La Couronne, Linars, Marsac, Mosnac, Mouthiers sur Boëme, Nersac, Roulet Saint Estèphe, Saint Michel, Saint Saturnin, Saint Yrieix, Sireuil, Trois Palis, Vars, Vindelle

COMMUNES DESSERVIES PAR LE CMP/HdJ Patipata :

Bouëx, Brie, Champniers, Dignac, Dirac, Garat, L'Isle d'Espagnac, Magnac sur Touvre, Mornac, Puymoyen, Ruelle sur Touvre, Sers, Soyaux, Torsac, Touvre, Voëuil et Giget, Vouzan

À Angoulême, votre CMP ou HdJ de référence dépend de votre adresse. Consultez le site internet du CHCC pour connaître le vôtre :

